

Historique de AGAPA Suisse-Romande

1994-1995 : prémices d'AGAPA

En 1994, sous l'impulsion de la Doctoresse Diane Savoy et de Sœur Danièle Perrier, naît l'idée de la création d'AGAPA Suisse-Romande. Elle fait suite à leur rencontre avec le professeur Philip Ney, pédopsychiatre et chercheur canadien qui propose « un parcours d'accompagnement » destiné aux personnes présentant des souffrances liées aux problématiques suivantes : pertes et interruptions de grossesse, survivance, maltraitances, abus et négligences. Elles décident alors de créer un espace d'écoute, de parole et de thérapie.

1996-1999 : naissance et premiers pas d'AGAPA

Plusieurs personnes intéressées se forment auprès de Philip Ney. En juin 1996, une équipe est en place, ce qui permet de fonder l'association, de créer des statuts, de nommer un comité et d'organiser la première assemblée générale d'AGAPA, en tant qu'organisation indépendante. La jeune association poursuit sa formation en participant à de nombreux meetings internationaux sous l'égide du professeur Ney. En 1997 se déroule à Fribourg le premier groupe d'accompagnement. En 1999, un conseil de supervision et de formation est fondé; celui-ci met sur pied et structure le chemin de formation interne à l'association.

2000 : reconnaissance

AGAPA grandit, se fait connaître et gagne en autonomie. Elle est reconnue d'utilité publique, ce qui lui permet d'obtenir de meilleurs soutiens financiers, en particulier de la Loterie Suisse Romande. Elle collabore également avec le centre LAVI du canton de Fribourg.

2001-2002 : professionnalisation - construction d'une identité et d'une éthique

En 2001, le comité entame une réflexion sur l'identité de l'association. A partir de septembre 2001, la charge de travail n'étant plus compatible avec le seul bénévolat, l'association se professionnalise et engage des collaboratrices à temps partiel.

En 2002, l'association rompt ses liens avec Philip Ney pour des raisons de divergences idéologiques), elle refuse d'adhérer aux mouvements pro-vie. Débute alors le travail de réflexion en vue de la création d'une charte.

2003-2005 : développement et nouvelles prestations

En 2003, AGAPA offre de nouvelles prestations qui s'ajoutent aux « groupes d'accompagnement » et à la formation : entretiens individuels, groupes de parole, séminaires de sensibilisation et de développement personnel.

2004 voit l'arrivée des premières stagiaires, en collaboration avec le chômage ou l'université.

En 2005, la charte est rédigée ; elle définit clairement l'éthique et les buts d'AGAPA, ainsi que les moyens pour les atteindre.

AGAPA Suisse-Romande

2006-2009 : reconnaissance médiatique - contacts avec les professionnels

En 2006, AGAPA fête ses 10 ans d'existence et marque cet événement en organisant une journée festive ainsi qu' une journée de formation sur le deuil périnatal. Le contact avec les professionnels de la santé se développe à cette occasion, de même que la reconnaissance médiatique.

Le site Internet de l'association voit le jour : www.agapa-suisseromande.ch. Des outils didactiques (centre de documentation) sont mis à disposition des membres.

En 2008, l'association organise une deuxième journée de formation sur le thème de la survivance et publie un livre de contes pour enfants. Elle relate les différentes expériences vécues depuis sa fondation en vue de les transmettre.

En 2009 l'association met le « cap vers une structure professionnelle » et se soucie de la pérennisation de AGAPA Suisse-Romande. Un deuxième livre sur le thème de la survivance a vu le jour. Le nombre de stagiaires augmente considérablement. Le centre de documentation est remis à jour et restructuré.

2010-2012 : consolidation des activités et de l'association – élargissement des prestations

En 2010, l'association organise une troisième journée de formation sur le thème « deuil périnatal et les pères ?! » Elle réaffirme sa mission de base : accompagner, informer et former. Elle met le grand public au cœur de ses prestations.

En 2011, l'association marque ses 15 ans d'existence et met un accent à la fois sur le grand public et le public professionnel. Elle publie un nouveau livre « D'errance et d'éternité ».

En 2012, l'association organise une quatrième journée de formation sur le thème « deuil périnatal et histoire de vie ». Quatre nouvelles personnes rejoignent le comité, dont un nouveau président remplaçant la doctoresse Diane Savoy partie à la retraite. L'organisation est repensée, les charges et les fonctions sont réparties entre les membres. Les activités mises en place durant les années précédentes se consolident et d'autres prestations voient le jour : atelier à thème et cafés deuil périnatal, offrant un espace d'écoute et de partage pour le grand public.

2013 : positionnement de l'association

En 2013, la reconnaissance de l'association se renforce par l'augmentation de la part de financement de l'Etat de Fribourg, via la Loterie Romande.

Sous l'impulsion des débats publics au sujet de l'interruption volontaire de grossesse, l'association entreprend une réflexion approfondie sur son positionnement à ce sujet. Reconnaissant qu'au début de l'association certains de ses membres ont pu tenir des propos ouvertement pro-vie, l'association se désolidarise de ce passé dans lequel elle ne se reconnaît pas.

Consciente de l'ambivalence éthique inévitable et des questionnements fondamentaux autour du sens de la vie et de la mort que la question de l'interruption volontaire de grossesse pose, l'association se positionne de cette manière : reconnue d'utilité publique, subventionnée et intégrée dans le contexte suisse de dépénalisation de l'avortement, AGAPA Suisse-Romande n'a pas à se positionner pour ou contre l'IVG, mais assume un positionnement du « faire avec » sachant être à l'écoute des personnes qui ont besoin d'un accompagnement post-IVG, dans l'acceptation et le respect des décisions prises et du vécu de chaque personne.

L'association n'intervenant en aucun cas durant le processus décisionnel de la femme et/ou du couple, elle offre des prestations en aval s'inscrivant dans son code déontologique qui définit l'accompagnement professionnel comme étant un accompagnement de relation d'aide. Toute personne engagée dans l'association prend comme référence la charte éthique et s'engage à respecter les valeurs humaines, morales et spirituelles des bénéficiaires évitant toute forme de discrimination et de jugement, ainsi que tout positionnement politique ou militant à ce sujet.

2014- 2015 : Pérennisation de l'association

En 2014, Le comité actualise les statuts datant de 2003, l'assemblée générale les adopte. En novembre, l'association organise une 5^{ème} journée de conférence sur le thème « La négligence, une maltraitance masquée ».

En 2015, Sr Danièle Perrier est remplacée à son poste de secrétaire générale qu'elle occupe depuis le début de l'association. AGAPA Suisse-Romande fait appel à deux conseillers expérimentés dans le milieu associatif afin d'entamer une réflexion globale pour sa pérennisation.

2016 : 20ème anniversaire – visibilité

Une journée festive et un événement par mois sont organisés par AGAPA Suisse-Romande dans les différents cantons pour marquer les 20 ans d'existence de l'association. Un film témoignage « Au cœur d'AGAPA » sort en début d'année. En août 2016, l'association déménage dans de nouveaux locaux plus adaptés à ses besoins.